

La face cachée des sponsors

« Tout est lié. Ce n'est pas parce que ça concerne des personnes qui vivent dans des pays lointains que nous ne sommes pas touchés. Le combat pour la solidarité internationale rejaillira sur nous. » Pierre Bourguet est porte-parole du comité montpelliérain du collectif Éthique sur l'étiquette, installé espace Martin-Luther-King, boulevard Louis-Blanc. Il en est convaincu : même localement, il faut se mobiliser pour que les ouvriers du Bangladesh, du Vietnam ou de l'Inde qui fabriquent les équipements sportifs dédiés au football bénéficient des droits humains fondamentaux au travail.

Car le secteur économique des chaussures et vêtements affiche une santé insolente. Pour preuve, « avec un chiffre d'affaires qui dépasse les 17 milliards d'euros par an, le marché pèse ainsi deux fois plus qu'il y a dix ans ». De même, les deux principaux acteurs, Nike et Adidas, qui habillent 22 des 32 équipes du mondial, ont vu leur CA croître, entre 2011 et 2017, de 9 % par an en moyenne (*).

Garantir les droits

La face cachée de cette réussite économique ? Les conditions de travail (salaires, nombre d'heures, congés, liberté syndicale, etc.) des ouvriers restent précaires. En Indonésie, au Cambodge ou au Vietnam, « les salaires moyens sont inférieurs de 45 à 65 % au salaire vital ». « L'OIT (Organisation internationale du travail, NDLR) a édicté un certain nombre de recommandations pour garantir les droits humains, adoptées et ratifiées par les États et qui ont force de loi, relève Pierre Bourguet. Le problème, c'est que de nombreux pays du Sud n'appliquent pas ces conventions. Tout comme les entreprises internationales. » Car ces



■ Pierre Bourguet

E. L.

multinationales ne sont pas juridiquement responsables des actions de leurs sous-traitants. Certes, depuis le scandale des chaussures Nike fabriquées par des enfants, début 2000, ou l'onde de choc après l'effondrement du Rana Plaza (plus de 1 100 morts et 2 500 blessés), au Bangladesh en 2013, les lignes bougent et l'idée d'un devoir de vigilance des sociétés mères fait son chemin, afin que les grands groupes exigent de leurs fournisseurs un salaire et des conditions de travail décentes. Mais celui-ci reste semé d'embûches.

« La mondialisation effrénée produit des inégalités, des atteintes à l'environnement et aux droits du travail, dénonce Pierre Bourguet. Il faut réguler le système. Et on ne pourra le faire que tous ensemble. » Localement, l'association a saisi les députés de l'Hérault pour leur rappeler ce devoir de vigilance ; la France étant l'un des rares pays à avoir voté une telle loi, retoquée par le Conseil constitutionnel au sujet des amendes, certes, mais qui a le mérite d'exister.

► (*) Le rapport "Anti-jeu : les sponsors laissent (encore) les travailleurs sur la touche" du collectif est disponible sur www.ethique-sur-etiquette.org. Contact : espace Martin-Luther-King (boulevard Louis-Blanc), de 13 h 30 à 17 h, les mardi et jeudi, 04 67 02 13 42.